Devoir surveillé – Comment s'organise la vie politique ?

Pouvoir politique, légitimité et État ; démocratie représentative et État de droit ; institutions de la Ve République ; modes de scrutin et calcul des sièges ; partis, société civile organisée et médias.

Durée : 120 min – Calculatrice interdite – Sur 20 points · SES (2nde) 2nde

Nom : _____ Date : _____ Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Mobilisation des connaissances : pouvoir, État, démocratie ★★ *(5 pts)*

Répondez de façon rédigée et précise à chacune des questions suivantes.

a) Définissez le pouvoir politique et montrez ce qui le distingue d'autres formes de pouvoir.

b) Donnez la définition de l'État proposée par Max Weber et expliquez l'adjectif qui y joue un rôle essentiel.

c) Présentez les trois types de domination légitime distingués par Weber, avec un exemple pour chacun.

d) Qu'est-ce qu'un État de droit ? Donnez un mécanisme qui le garantit en France.

e) Expliquez pourquoi l'organisation d'élections ne suffit pas à faire d'un régime une démocratie.

Exercice 2 – Étude d'un document juridique : les rapports entre les pouvoirs ★★ *(5 pts)*

Document — Constitution du 4 octobre 1958. Article 12, premier alinéa : « Le Président de la République peut, après consultation du Premier ministre et des présidents des assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale. » Article 49, deuxième alinéa (résumé) : l'Assemblée nationale met en cause la responsabilité du Gouvernement par le vote d'une motion de censure, qui doit réunir la majorité absolue des membres de l'Assemblée ; le Gouvernement doit alors remettre sa démission (article 50).

a) Quel pouvoir l'article 12 donne-t-il au Président de la République ? Quelle obligation ce premier alinéa lui impose-t-il ?

b) Quel pouvoir l'article 49 donne-t-il à l'Assemblée nationale ?

c) Montrez que ces deux articles organisent une séparation souple des pouvoirs.

d) Donnez un exemple récent d'utilisation de chacun de ces deux articles.

e) Le Sénat dispose-t-il de pouvoirs comparables ? Justifiez.

Exercice 3 – Étude d'un document statistique : un scrutin majoritaire à un tour ★★★ *(6 pts)*

Document — Élections générales du 4 juillet 2024 au Royaume-Uni (650 sièges à la Chambre des communes ; scrutin majoritaire uninominal à un tour : dans chaque circonscription, le candidat arrivé en tête est élu).

Parti	Voix (% des exprimés)	Sièges
Parti travailliste (Labour)	33,7	411
Parti conservateur	23,7	121
Reform UK	14,3	5
Libéraux-démocrates	12,2	72

Source : Parlement du Royaume-Uni, résultats officiels des élections générales de 2024. Champ : quatre principaux partis.

a) Faites une phrase donnant la signification des données du Parti travailliste.

b) Calculez la part des sièges du Parti travailliste (au dixième) et l'écart avec sa part des voix.

c) La majorité absolue est de 326 sièges : de combien de sièges le Parti travailliste la dépasse-t-il ? Que lui permet-elle ?

d) Combien de sièges Reform UK aurait-il obtenus à la proportionnelle pure (à l'unité) ?

e) Reform UK a plus de voix que les libéraux-démocrates, mais beaucoup moins de sièges. Proposez une explication.

f) À partir de ce document, montrez les avantages et les limites de ce mode de scrutin pour la démocratie.

Exercice 4 – Raisonnement argumenté : les acteurs de la vie politique ★★ *(4 pts)*

Sujet : « Montrez que la vie politique repose sur plusieurs acteurs. » Vous construirez votre raisonnement en répondant aux questions suivantes, en mobilisant des exemples précis.

a) Rédigez une courte introduction qui définit « partis politiques » et « société civile organisée » et annonce le plan.

b) Développez un premier argument sur les fonctions des partis politiques.

c) Développez un deuxième argument : par quels moyens la société civile organisée pèse-t-elle sur les décisions, et quelle est la limite de son influence ?

d) Développez un troisième argument sur le rôle des médias, puis rédigez une phrase de conclusion.

Bon courage !

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).